

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : NOVEMBRE 2023

REUNION PUBLIQUE

CONSTRUISONS 15 LOGEMENTS DANS LE BOURG

ENSEMBLE POUR DEMAIN

Comment offrir la possibilité d'habiter dans une petite commune rurale, de se loger ici et maintenant dans des habitations abordables, écologiques et de grande qualité architecturale ? Ce défi est partagé par nombre de petites communes de Gironde.

Accueillir de nouveaux habitants, maintenir l'école communale ouverte, ne pas faire un lotissement, mais garder une architecture de village, imaginer des formes contemporaines tout en respectant les formes anciennes du bourg, porter une attention au paysage et faire avec peu de moyens, voilà l'approche adoptée.

JEUDI 7 DECEMBRE À 19H

À LA SALLE DES FÊTES

Cette réunion d'échange et de présentation tracera les réflexions faites depuis l'obtention des 3 sites dans le bourg ci-dessous et présentera les permis de construire correspondants - objectif fin des constructions pour fin 2025, voire même pour la rentrée scolaire!

Ca y est c'est parti !...



ENEZ NOMBREUX

NOUS COMPTONS SUR
VOUS

Réunion en présence du bailleur social Aquitanis, bureau d'architectes Atelier Provisoire, Paysagiste Vanessa Leydier,
*Campdebase et nos Conseillers Départementaux.



DATE VŒUX DU MAIRE

La Mairie a le plaisir de vous inviter pour les traditionnels vœux du Maire le

vendredi 19 janvier 2024 à 18h45 à la salle des fêtes

Vous allez recevoir l'invitation « officielle » prochainement !

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

M. Laurent MAGNIER, habitant de St Laurent du Bois, est nommé Agent Recenseur pour l'INSEE. Il se présentera à votre domicile entre le 18 janvier 2024 et le 17 février 2024. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Rappelons que le recensement permet de déterminer, en fonction du nombre d'habitants, les besoins de la commune, par ex. écoles, transports, nouveaux logements, commerces, nombre d'élus, etc. et donc les dotations de l'Etat.

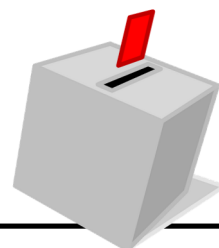
Il est encadré par l'INSEE qui vérifie le travail de collecte. Il est obligatoire et confidentiel.

INSCRIPTION LISTES ELECTORALES

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales.

RDV à la Mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Prochaines élections : Élections européennes le dimanche 9 juin 2024.



REGLEMENT EN CAS DE TERRASSEMENT

Après renseignement pris au service instructeur droit des sols et suite à plusieurs interrogations adressées à la Mairie, nous vous confirmons qu'un permis de construire ou de travaux n'est généralement pas obligatoire pour le terrassement d'un terrain. Ceci est lié au fait que la commune est sous le régime d'une carte communale.

Toutefois, certaines exceptions existent et nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie avec la présentation de votre projet afin que nous puissions répondre au plus juste et éviter ainsi des poursuites si une demande d'autorisation devait s'avérer nécessaire.

ÇA SE PASSE A ST LAURENT DU BOIS !

2ème édition de **L'ART D'EXPOSER** *Marché de Noël*

**ARTISTES ET ARTISANS VOUS ATTENDENT
SALLE DES FETES DE SAINT LAURENT DU BOIS (33540)**

Samedi 9 décembre 2023 de 11 h à 19 h

Dimanche 10 décembre 2023 de 10 h à 18 h

Adobe Stock | #174214653



ÇA SE PASSE A ST LAURENT DU BOIS !



La conseillère numérique **France services** de la CDC Rurales de l'Entre-Deux-Mers tiendra des permanences au sein de la

Mairie de Saint-Laurent-du-Bois

Vendredi 12 Janvier 9h à 12h

Vendredi 26 Janvier 9h à 12h

Vendredi 9 Février 9h à 12h

Vendredi 23 Février 9h à 12h

Vendredi 8 Mars 9h à 12h

Uniquement sur RDV

Contact : Irène De Paz 06.73.82.41.94



**France
services**



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**

Nous sommes
là pour vous
accompagner

IRÈNE VOTRE NOUVELLE CONSEILLÈRE

DISPOSITIF GRATUIT

Prise en main informatique, navigation sur internet, mails, installation et utilisation d'applications sur smartphone. Stockage de données, vocabulaire...

Autant de sujets que la conseillère numérique peut aborder avec vous !

Contact : irene.de-paz@conseiller-numerique.fr / 06.73.82.41.94

ÇA SE PASSE A ST LAURENT DU BOIS !

KARATÉ



les lundis à la salle des fêtes

Cours enfants à partir de 7 ans

Cours ados/adultes à partir de 12 ans

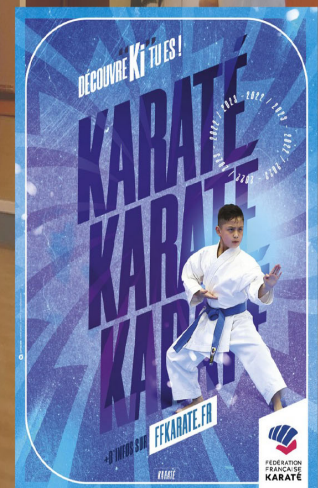
Cours assurés par
GANARIN Frédéric

DE EPS perfectionnement sportif karaté
BPJEF activités physiques pour tous
5eme DAN

École Shotokan
Renseignements

06 29 22 27 04

06 77 72 58 58



LA CANTINE SE MET AUX SAISONS ...



Depuis la rentrée scolaire de cette année, Céline DUPEYRON a pris le poste d'agent communal et s'occupe de l'entretien des bâtiments publics et du service à la cantine. Nous lui souhaitons la bienvenue!

MESSAGE AUX ECOLIERS



ON NE VOUS VOIT PAS

La nuit tombe de plus en plus tôt. Pensez à mettre un gilet pour qu'on vous voit bien quand vous vous rendez à l'école ou à l'arrêt de bus.



COMMUNICATION DES INFOS

Afin d'améliorer la communication entre vous et la Mairie, nous envoyons généralement les informations également par e.mail.

Ceci permet de vous envoyer les informations en temps réel.

Si vous ne recevez actuellement pas les informations par mail et que vous souhaitez les recevoir, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante: secretariat@stlaurentdubois.fr

Dans les cas d'urgence, nous envoyons également des informations par sms.

Si vous ne recevez actuellement pas ces informations par sms et que vous souhaitez les recevoir, vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante: secretariat@stlaurentdubois.fr avec votre numéro de portable.

Nous vous confirmons que ni votre numéro de portable ni votre adresse e.mail ne seront partagés à un tiers.

FERMETURE MAIRIE POUR CONGES

En raison des congés de fin d'année, le secrétariat de la Mairie sera fermé

du 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024 inclus

mais avec possibilité de rdv le 3, 4 et 5 janvier.

Demande à faire, même pendant cette période de fermeture par mail :

secretariat@stlaurentdubois.fr

Mairie de St Laurent du Bois - Tel : 05 56 76 40 61

E.mail: secretariat@stlaurentdubois.fr

www.stlaurentdubois.fr